

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 5 novembre 2018 à 19h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Pascal Richard
M. Stéphane Beauregard
Mme Diane Ferland
M. François Légaré
M. Bernard Bédard
M. Éric Beauregard

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

200-11-2018

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
appuyé par M. François Légaré
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Dépôt des formulaires de déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil;
4. Dépôt des états comparatifs ;
5. Adoption des procès-verbaux des séances du 1^{er} octobre et du 10 octobre 2018;
6. Rapport de l'inspecteur municipal;
7. Travaux de voirie;
8. Droit de passage du Club 3 et 4 roues 2018-2019 : Rang Petit 11, rang Petit 9 et rang Ste-Geneviève;
9. Les motoneigistes du corridor permanent inc. – Renouvellement de la demande de traverse 2018-2019;
10. Rapport de l'inspecteur en bâtiments;
11. Remplacement du serveur;
12. Formation des comités;
13. Nomination du maire-suppléant et du substitut à la MRC d'Acton;
14. Nomination d'un représentant et de son substitut à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;

15. Réservation des chambres d'hôtel pour le congrès 2019 de la FQM;
16. Résolution concernant le budget de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains pour l'exercice financier 2019;
17. Prévisions budgétaires 2019 pour l'entretien de la station de pompage du chemin des Chalets;
18. Prévisions budgétaires 2019 du service de gestion des eaux usées de la Municipalité du Village de Roxton Falls;
19. Prévisions budgétaires 2019 pour le Service de prévention des incendies avec la MRC d'Acton;
20. Évaluation professionnelle de l'hôtel de ville;
21. Marge de crédit pour les travaux de réfection du 9ème Rang sur 3660 mètres;
22. Achat regroupé de bacs pour 2019;
23. Avis de motion – Règlement modifiant le règlement concernant la vidange des installations septiques dans les limites de la municipalité;
24. Présentation du projet de règlement modifiant le règlement concernant la vidange des installations septiques dans les limites de la municipalité;
25. Liste des comptes;
26. Divers :
 - 26.1. Demande d'aide financière pour Opération Nez rouge;
 - 26.2. Budget 2019 transport adapté Omnibus;
 - 26.3. Demande d'aide financière de l'École St-Jean-Baptiste pour le brunch de Noël;
 - 26.4. Téléphonie IP;
 - 26.5. Autorisation pour demander l'émission d'une carte de crédit de la Municipalité pour Nancy Légaré;
27. Rapport des comités;
28. Correspondance;
29. Questions de l'assemblée;
30. Levée de l'assemblée.

Adoptée

3. **Dépôt des formulaires de déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

Les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil ont été déposées.

4. **Dépôt des états comparatifs au 31 octobre 2018**

Les états comparatifs des finances de la Municipalité du Canton de Roxton en date du 31 octobre 2018 sont déposés.

- 201-11-2018 5. **Adoption des procès-verbaux des séances du 1^{er} et du 10 octobre 2018**
- CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux des séances du 1^{er} et du 10 octobre 2018;
- PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. François Légaré
appuyé par Mme Diane Ferland
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les procès-verbaux tels que rédigés.
- Adoptée
- 202-11-2018 6. **Rapport de l'inspecteur municipal**
- CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal;
- PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Éric Beauregard
appuyé par M. Pascal Richard
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport tel que rédigé.
- Adoptée
- 203-11-2018 8. **Droit de passage du Club 3 et 4 roues 2018-2019 : Rang Petit 11, rang Petit 9 et rang Ste-Geneviève**
- CONSIDÉRANT QUE le Club 3 & 4 roues adresse une demande pour le droit de passage sur le rang Petit 11, rang Petit 9 et rang Ste-Geneviève pour la saison 2018-2019;
- PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Pascal Richard
appuyé par Mme Diane Ferland
et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :
- que la municipalité est d'accord à leur accorder le droit de passage mais seulement si les conditions suivantes sont respectées :
 - o Un nouveau contrat de droit de passage d'une durée d'un an devra être signé entre les deux parties;
 - o Une preuve que le Club 3 & 4 roues est détenteur d'une police d'assurances de responsabilité civile d'au moins 2 millions de dollars;
 - o tel que stipulé aux règlements 192-2004, 226-2007 et 269-2011 la signalisation est aux frais du Club 3 & 4 roues;
 - que le maire ou le maire suppléant et Mme Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer le droit de passage si les conditions énumérées ci-dessus sont respectées.
 - Qu'une demande soit adressée aux représentants du Club 3-4 roues afin de leur demander de sensibiliser leurs membres à utiliser les sentiers prévus à cette fin et de respecter les limites de vitesse;
- Adoptée

204-11-2018

9. **Les motoneigistes du corridor permanent inc. – Renouvellement de la demande de traverse 2018-2019**

CONSIDÉRANT QUE le Club Les motoneigistes du Corridor permanent inc. a présenté une demande à la Municipalité du Canton de Roxton afin de rendre les traverses de routes du sentier conformes pour la saison 2018-2019;

CONSIDÉRANT QU'une demande consiste en un renouvellement puisqu'aucune modification n'a été apportée par rapport à la demande de l'année passée;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports exige qu'un règlement municipal soit adopté lorsqu'un sentier de véhicules hors route emprunte la route sur un kilomètre et plus;

CONSIDÉRANT QUE le sentier emprunté par les membres du club longe la route mais sur une distance inférieure à 1 kilomètre;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré
appuyé par M. Stéphane Beauregard
et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- que le conseil municipal est en accord avec la liste des traverses situées sur les routes gérées par la municipalité mentionnées dans la lettre datée du 3 octobre 2018;
- qu'une preuve que le Club Les motoneigistes du corridor permanent inc. est détenteur d'une police d'assurances de responsabilité civile d'au moins 2 millions de dollars soit fournie à la municipalité;
- que les plans de signalisation préparés par M. Richard Blanchette, inspecteur municipal, selon les normes du ministère des Transports soient transmis au Club Les motoneigistes du Corridor Permanent inc.;
- que l'installation des panneaux de signalisation devra être faite selon les plans fournis et ce, sous la supervision de l'inspecteur municipal;
- que tous les frais relatifs à la signalisation sont à la charge du club.

Adoptée

205-11-2018

10. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments – Demande à la CPTAQ pour la propriété ayant le matricule 7751-02-2165 (M. Rémy Tardif)**

CONSIDÉRANT QUE M. Rémy Tardif, propriétaire de la propriété portant le matricule 7751-02-2165, procède à une demande d'autorisation à la CPTAQ puisqu'il désire acquérir une partie du lot 3 841 582 d'une superficie de 8 685,7 mètres carrés sur laquelle se retrouve son champ d'épuration desservant sa propriété sise sur le lot 3 841 576;

CONSIDÉRANT QUE CETTE partie du lot 3 841 582 est principalement composée d'un cap de roc ne pouvant servir à aucun type d'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation en vigueur puisqu'il s'agit de l'agrandissement d'un terrain résidentiel existant;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré
appuyé par M. Stéphane Beauregard
et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande à la CPTAQ de M. Rémy Tardif.

Adoptée

206-11-2018

10. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments – Demande à la CPTAQ pour la propriété ayant le matricule 7643-16-0777**

CONSIDÉRANT QUE M. Pierre Fontaine procède à une demande d'autorisation à la CPTAQ dans le but d'acquérir le lot 4 599 025 d'une superficie de 10 111,1 mètres carrés afin de l'exploiter à une fin acéricole;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est conformation à la réglementation en vigueur puisqu'il s'agit de l'agrandissement d'un terrain résidentiel existant;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré
appuyé par M. Stéphane Beauregard
et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande à la CPTAQ de M. Pierre Fontaine.

Adoptée

207-11-2018

10. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur en bâtiments;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré
appuyé par M. Stéphane Beauregard
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de l'inspecteur en bâtiments tel que rédigé.

Adoptée

208-11-2018

12. **Formation des comités**

Il est proposé par Mme Diane Ferland
appuyé par M. Éric Beauregard
et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la formation des comités municipaux suivants et de procéder à la nomination des représentants municipaux au sein de divers organismes :

Comités à l'interne :

(M. Stéphane Beauchemin, maire, est d'office sur ces comités)

Urbanisme

M. Bernard Bédard

	M. François Légaré
Voirie et cours d'eau	M. Pascal Richard M. Éric Beauregard
Contrat de travail – employés	Mme Diane Ferland M. François Légaré
Égouts	M. Bernard Bédard M. Éric Beauregard

Nomination des représentants municipaux pour agir comme membre du conseil d'administration au sein des organismes suivants :

Régie intermunicipale de protection contre l'incendie	M. Stéphane Beauchemin M. François Légaré M. Stéphane Beauregard M. Bernard Bédard (substitut)
Jumelage St-Avre	Mme Diane Ferland
CADIR	M. Stéphane Beauchemin
Régie intermunicipale de Roxton Falls	M. Stéphane Beauchemin M. François Légaré M. Stéphane Beauregard
Loisirs de Roxton Falls inc.	Mme Diane Ferland M. Bernard Bédard (substitut)
Bibliothèque municipale de Roxton Falls	Mme Diane Ferland
Maison jeunesse L'Oxy-bulle	M. Bernard Bédard
Premiers répondants	M. François Légaré Mme Diane Ferland
Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains	M. Stéphane Beauchemin M. Éric Beauregard (substitut)

Adoptée

- 209-11-2018 13. **Nomination du maire-suppléant et du substitut à la MRC d'Acton**
- Il est proposé par M. Éric Beaugard
appuyé par M. Pascal Richard
et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Bernard Bédard, soit
nommé maire-suppléant et substitut au maire à la MRC d'Acton
pour l'année 2019.
- Adoptée
- 210-11-2018 14. **Nomination d'un représentant et de son substitut à la Régie
intermunicipale d'Acton et des Maskoutains**
- Il est proposé par M. Bernard Bédard
appuyé par Mme Diane Ferland
et résolu à l'unanimité des conseillers que
M. Stéphane Beauchemin, maire, soit nommé représentant de la
Municipalité du Canton de Roxton pour siéger au sein du conseil
d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des
Maskoutains. Que M. Éric Beaugard soit nommé à titre de
substitut pour l'année 2019.
- Adoptée
- 211-11-2018 15. **Réservation des chambres d'hôtel pour le congrès 2019 de la FQM**
- Il est proposé par M. Stéphane Beaugard
appuyé par M. Éric Beaugard
et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à
procéder à la réservation d'une chambre d'hôtel pour le congrès 2019 de
la Fédération québécoise des municipalités.
- Adoptée
- 212-11-2018 16. **Résolution concernant le budget de la Régie intermunicipale d'Acton
et des Maskoutains pour l'exercice financier 2019**
- CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie
intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour
l'exercice financier 2019 et nous l'a transmis pour adoption;
- PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Stéphane Beaugard
appuyé par M. François Légaré
et résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil adopte le budget déjà
approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale
d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2019, tel que
soumis.
- Adoptée

213-11-2018

17. **Prévisions budgétaires 2019 pour l'entretien de la station de pompage du chemin des Chalets**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires 2019 d'entretien et d'exploitation de la station de pompage et du réseau d'égout du chemin des Chalets;

CONSIDÉRANT QUE ces prévisions sont présentées à la Municipalité du Village de Roxton Falls puisque cinq résidences de leur territoire sont desservies par le réseau du chemin des Chalets;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard

appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver ces prévisions budgétaires.

Adoptée

214-11-2018

18. **Prévisions budgétaires 2019 du service de gestion des eaux usées de la Municipalité du Village de Roxton Falls**

CONSIDÉRANT QUE tel que prévu à l'entente relative à la fourniture du service de gestion des eaux usées, le Village de Roxton Falls a présenté le budget pour l'année 2019 pour le service de gestion des eaux usées et que la contribution totale à verser pour l'année 2019 est de 3 260.44 \$;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré

appuyé par M. Éric Beaugard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2019 présentées par la Municipalité du Village de Roxton Falls et ce, conditionnellement à l'approbation de ces prévisions par le conseil de cette dite municipalité.

Adoptée

215-11-2018

19. **Prévisions budgétaires 2019 pour le Service de prévention des incendies avec la MRC d'Acton**

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires 2019 pour le service de prévention des incendies avec la MRC d'Acton sont de l'ordre de 10 587,58 \$;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard

appuyé par M. Stéphane Beaugard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires du Service de prévention des incendies avec la MRC d'Acton pour l'année 2019.

Adoptée

216-11-2018

21. **Marge de crédit pour les travaux de réfection du 9^{ème} Rang sur 3660 mètres**

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réfection du 9^{ème} Rang sont débutés et se poursuivront en 2019;

CONSIDÉRANT QUE le coût total des travaux est actuellement évalué à 1 437 557 \$ (taxes nettes);

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Bernard Bédard

appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à notre institution financière de procéder à l'émission d'une marge de crédit temporaire 1 600 000 \$.

Adoptée

23. **AVIS DE MOTION – Règlement modifiant le règlement concernant la vidange des installations septiques dans les limites de la municipalité**

Avis de motion est par les présentes donné par M. Éric Beaugard qu'à une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement concernant la vidange des installations septiques sera présenté pour fins d'adoption.

24. **Présentation du projet de règlement modifiant le règlement concernant la vidange des installations septiques dans les limites de la municipalité**

Le projet de règlement modifiant le règlement concernant la vidange des installations septiques dans les limites de la municipalité est déposé et présenté par M. Éric Beaugard, conseiller.

217-11-2018

25. **Liste des comptes**

Il est proposé par M. Stéphane Beaugard

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 119 124.73 \$ et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces comptes prévus au budget.

218-11-2018

26.1 **Demande d'aide financière pour Opération Nez rouge**

Il est proposé par M. Éric Beaugard
appuyé par M. Stéphane Beaugard
et résolu à l'unanimité des conseillers de remettre la somme de 150 \$ à
Opération Nez rouge.

Adoptée

219-11-2018

26.2 **Budget 2019 transport adapté Omnibus**

CONSIDÉRANT le renouvellement de l'entente relative à l'exploitation
d'un service spécial de transport pour les personnes handicapées;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Bernard Bédard
appuyé par M. Stéphane Beaugard
et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- La Municipalité du Canton de Roxton accepte de verser sa quote-part au même titre que l'ensemble des municipalités participantes à la condition que le ministère des Transports du Québec accepte de verser la contribution financière de base;
- La Municipalité du Canton de Roxton accepte que la MRC d'Acton agisse à titre de mandataire et serve de porte-parole auprès du ministère des Transports du Québec pour le service de transport adapté jusqu'au 31 décembre 2019;
- La Municipalité du Canton de Roxton approuve les prévisions budgétaires pour l'année d'opération 2019 au montant de 260 876.00 \$;
- La Municipalité du Canton de Roxton approuve la tarification exigée aux usagers pour l'année 2019, soit :
 - 32.50\$ carnet de 10 coupons locaux (3,25\$/unité);
 - 3,50\$ déplacements locaux à l'unité;
 - 1,50\$ par enfant de 6 à 11 ans déplacements locaux à l'unité;
 - 10,00\$ déplacements extérieurs à l'unité;
 - 6,00 \$ par enfant de 6 à 11 ans déplacements extérieurs à l'unité;
 - Gratuité pour les enfants de 5 ans et moins
- La Municipalité du Canton de Roxton autorise à même les fonds d'administration générale le versement d'une quote-part à Omnibus Région d'Acton au montant de 3 260.88 \$ pour l'année d'opération 2019.

Adoptée

220-11-2018

26.3 **Demande d'aide financière de l'École St-Jean-Baptiste pour le brunch de Noël**

CONSIDÉRANT QUE l'École St-Jean-Baptiste désire organiser un brunch de Noël pour les enfants fréquentant l'école;

CONSIDÉRANT QUE le comité de parents responsables de l'activité a adressé une demande d'aide financière à la municipalité;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard

appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l'unanimité des conseillers de remettre la somme de 100,00 \$ à l'École St-Jean-Baptiste.

Adoptée

221-11-2018

26.4 **Téléphonie IP**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire utiliser la téléphonie IP à l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QUE Cooptel a transmis une proposition de services affaires indiquant que pour une entente d'une durée de 60 mois les frais initiaux seraient de 1692,89\$ et les frais mensuels seraient de 134,71\$;

CONSIDÉRANT QUE frais d'installation avec le technicien sont en sus;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Bernard Bédard

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de Cooptel. Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer une entente de 60 mois.

Adoptée

222-11-2018

26.5 **Autorisation pour demander l'émission d'une carte de crédit de la Municipalité pour Nancy Légaré**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard

appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à procéder à une demande d'émission de carte de crédit Visa affaires au nom de la Municipalité du Canton de Roxton, dont Mme Nancy Légaré serait la détentrice. Que le crédit maximal accordé serait de 500 \$. Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer les documents à intervenir.

Adoptée

28. **Correspondance**

Les membres du conseil ont tous reçu le bordereau de la correspondance reçue.

223-11-2018

30. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard appuyé par M. Pascal Richard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 23.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.